



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

INVITATION

Le comité des candidatures de Ringuette Canada lance le présent appel de candidatures afin de trouver des candidat.e.s à l'élection au conseil d'administration de Ringuette Canada lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le 28 septembre 2024.

Ringuette Canada élabore actuellement un nouveau plan stratégique. C'est donc le moment idéal pour participer à l'établissement des priorités stratégiques en tant que membre du conseil d'administration.

Postes à pourvoir chacun.e pour un mandat de trois ans:

- 2 postes d'administrateur.trice général.e
- 1 administrateur.trice des athlètes

Pour postuler, veuillez remplir le formulaire de qualification des candidat.e.s en cliquant sur le lien suivant, en indiquant vos intérêts et votre expérience, tels que définis dans le dossier d'information ci-joint du conseil d'administration.

Les personnes intéressées sont priées de remplir le formulaire de qualification des candidat.e.s :

[Formulaire de qualification des candidat.e.s](#)

Les demandes doivent être reçues par Ringuette Canada au plus tard le **28 avril 2024 à 17h00 (HAE)**.

Toute question peut être envoyée à ringette@ringette.ca



RINGETTE | RINGUETTE CANADA

DOSSIER D'INFORMATION SUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

À propos de Ringuette Canada

La ringuette, sport du patrimoine canadien, est l'organisme national qui régit la ringuette au Canada.

Ringuette Canada est engagé à créer un environnement de travail inclusif et divers et est fier d'être un employeur offrant une occasion égale. Tous les candidat.e.s qualifié.e.s recevront une prise en considération pour le poste sans tenir compte de la race, de l'ascendance, du lieu d'origine, de la couleur, de l'origine ethnique, de la citoyenneté, des principes, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'âge, du statut marital, du statut familial ou du handicap.

Ringuette Canada est à la recherche d'une personne possédant l'expérience, la passion, la vision stratégique et les valeurs qui lui sont propres pour l'aider à réaliser sa mission et sa vision.

Nous sommes fiers d'être une organisation axée sur l'athlète et guidée par des valeurs, qui propose des programmes, des événements et des initiatives permettant aux Canadien.ne.s de participer à un sport amusant, sécuritaire et inclusif.

En tant que leader mondial de la ringuette, nous aidons également les athlètes d'élite, les entraîneur.e.s et les officiel.le.s à atteindre leur meilleur potentiel par le biais des programmes de l'équipe nationale, de la Ligue nationale de ringuette et des événements et compétitions nationaux et internationaux.

Au Canada, la ringuette est un sport florissant représenté dans neuf provinces canadiennes. À l'échelle nationale, nous comptons plus de 30000 athlètes inscrit.e.s, 6800 entraîneur.e.s, 1400 officiel.le.s et d'innombrables bénévoles.

Notre mission	Notre vision	Nos valeurs	Affiliation sportive
Ringuette Canada est l'organisme national de sport qui régit, promeut et dirige le développement de la ringuette.	Être le leader mondial de la croissance de la ringuette	<ul style="list-style-type: none">● L'innovation● Collaboration● Responsabilité● Respect● L'excellence	Nous sommes fiers d'être membres de Sport pur et nous adhérons aux principes de Sport pur [pdf] .

[Plan stratégique de Ringuette Canada \[pdf\]](#)



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

Qualifications pour être administrateur.trice général

Les membres efficaces du conseil d'administration sont ceux dont la vie, l'expérience professionnelle et les antécédents leur permettent de contribuer de manière significative à l'établissement de l'orientation stratégique et des priorités de Ringuette Canada, à l'évaluation et à l'adoption de politiques appropriées, à la surveillance du rendement financier par rapport aux attentes et à la délégation de responsabilités opérationnelles à d'autres, tout en les tenant responsables de l'atteinte des résultats dans le respect des politiques.

Exigences obligatoires pour les administrateur.trice.s généraux

- Être âgé.e d'au moins 18 ans
- Être résident.e du Canada
- Ne pas avoir été déclaré incapable par un tribunal au Canada ou d'un autre pays
- Ne pas être en faillite
- Ne pas être administrateur.trice, dirigeant.e ou membre d'un comité d'une association de ringuette autre que Ringuette Canada.
- Ne pas être un.e employé.e d'une association de ringuette ou de Ringuette Canada

Compétences recherchées pour les administrateur.trice.s généraux

- une expérience antérieure de bénévolat dans un organisme à but non lucratif
- une connaissance et une compréhension des devoirs et des responsabilités d'un.e administrateur.trice d'un conseil de gouvernance
- un haut degré d'intégrité, d'honnêteté, de responsabilité éthique et d'ouverture à des opinions et des points de vue divers
- un style de travail collaboratif et constructif
- une grande capacité de communication

Compétences spécifiques aux administrateur.trice.s généraux

Les administrateur.trice.s généraux seront recruté.e.s en fonction de leur capacité démontrée à contribuer de manière significative au leadership de Ringuette Canada et à faire en sorte que le conseil dispose d'un ensemble de compétences diverses et variées afin de pouvoir prendre des décisions optimales. Au cours de la présélection des candidatures, une méthodologie pondérée pourra être utilisée pour s'assurer que la composition du conseil d'administration reflète idéalement les compétences spécifiques énumérées ci-dessous :



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

- Gouvernance et planification stratégique
- Expérience en matière d'affaires et d'entreprises
- Expertise en matière de gestion financière
- Expertise dans le domaine du sport amateur
- Gestion des ressources humaines

Attentes et engagement

Les membres du conseil d'administration doivent s'attendre à consacrer environ huit (8) heures par mois à des activités liées au conseil, et davantage s'ils occupent un poste tel que celui de président.e ou de président.e d'un comité permanent. Le rythme des réunions du conseil d'administration est le suivant : une réunion en personne en automne et en hiver, pendant une fin de semaine, et 4 à 5 réunions virtuelles, les soirs de semaine. Lors de la réunion d'automne, le calendrier des réunions du conseil d'administration est établi pour l'année à venir.

Les comités jouent un rôle essentiel dans les activités de gouvernance et peuvent constituer un élément enrichissant de l'expérience des administrateur.trice.s au sein du conseil, car ils offrent un espace de travail ciblé, de travail d'équipe et d'apprentissage. Le conseil d'administration compte trois comités permanents : le comité de gouvernance et d'éthique, le comité des nominations et le comité de vérification et de risque. D'autres comités et groupes de travail existent pour répondre à des besoins spécifiques tels que la planification stratégique, les ressources humaines et la gestion des risques. Les administrateur.trice.s sont vivement encouragés à participer aux comités et doivent s'attendre à consacrer environ quarante (40) heures par an à chaque comité. Toutes les propositions politiques importantes sont soumises à ces comités pour qu'ils les examinent et les discutent avant qu'elles soient présentées à l'ensemble du conseil d'administration. Les réunions des comités se tiennent généralement les soirs de semaine.

Certaines fonctions, telles que celles de président ou de présidente d'un comité permanent, requièrent de temps à autre un engagement pendant les heures de bureau et les candidat.e.s à ces fonctions doivent disposer d'une certaine souplesse dans leur emploi du temps.

Les documents d'information sont distribués une semaine avant la réunion et les membres sont censé.e.s les avoir lus et examinés avant la réunion.



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

Attendez-vous à ce que l'ordre du jour des réunions du conseil d'administration comporte une variété de sujets. Les enjeux actuels sont les suivants :

- suivi des principaux indicateurs de performance de Ringuette Canada en lien avec le plan stratégique de Ringuette Canada;
- révision des politiques (en général, révision et mise à jour tous les trois ans);
- croissance de la ringuette au Canada;
- examen et contrôle des états financiers de Ringuette Canada;
- harmonisation de la ringuette au Canada;
- respect des exigences de Sport Canada en matière de sécurité sportive;
- soutien à la directrice générale sur les questions de ressources humaines et sur les défis à relever au niveau du conseil d'administration.

Gouvernance de Ringuette Canada

Le conseil d'administration de Ringuette Canada est un conseil de «politique» ou de «gouvernance» qui se concentre sur l'établissement d'une orientation stratégique, l'adoption de politiques appropriées et la mise en œuvre d'une surveillance efficace afin de s'assurer que l'organisation progresse efficacement vers la réalisation de ses objectifs. Le fonctionnement quotidien de Ringuette Canada incombe à la directrice générale à temps plein, qui relève du conseil d'administration. La directrice générale et le personnel de Ringuette Canada travaillent avec les partenaires provinciaux, les comités et d'autres intervenants pour atteindre les objectifs de l'organisme tout en se conformant au cadre stratégique établi.

Le conseil d'administration élu par les membres est composé de la présidente, de sept (7) administrateurs généraux et d'une (1) administratrice représentant les athlètes.

Rôles, responsabilités et pouvoirs

En vertu des statuts, les membres du conseil d'administration ont des pouvoirs généraux :

- établir et réglementer les comités;
- diriger la directrice générale et évaluer son rendement;
- exercer un contrôle financier sur les affaires de Ringuette Canada;
- fixer les cotisations et les contributions des membres et des participant.e.s en fonction des besoins;
- recevoir les plaintes déposées par les membres et les participant.es et y donner suite;



RINGETTE | RINGUETTE **CANADA**

- élaborer des politiques, des procédures, des règles et des règlements pour gérer les affaires de Ringette Canada;
- employer ou engager sous contrat les personnes qui effectueront le travail de Ringette Canada;
- s'acquitter de toute autre tâche, de temps à autre, dans l'intérêt de Ringette Canada.

Rémunération

Les administrateur.trice.s ne reçoivent aucune compensation financière pour leur participation, mais iels ont le droit d'être remboursé.e.s pour les frais de déplacement et autres dépenses encourues dans le cadre de leur fonction d'administrateur.trice.